

INSCRIPTIONS 2020-21



Organisme reconnu d'intérêt général

Contacts : emicl19600@gmail.com –
06 62 54 87 81 - 06 74 38 15 08
<http://emicl19600.wix.com/emivc>

Elève :

Nom :

Prénom :

Naissance :/...../.....

Photo

CETTE FICHE EST A RAPPORTER AU MOMENT DE LA REINSCRIPTION ET DOIT ETRE ACCOMPAGNEE DE 3 CHEQUES POUR LES COURS (VOIR PLUS SI BESOIN) + 1 CHEQUE POUR L'ADHESION A L'ORDRE DE L'« EMIVC » ET DATES DU JOUR DE L'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 20-21

Remise en banque des chèques : Octobre 2020 - janvier 2021 - avril 2021

Adresse : CP : Commune :

Responsables > Père (nom, prénom) Profession.....

> Mère (nom, prénom) Profession.....

Portable M :/...../...../...../..... Portable P :/...../...../...../..... Fixe :/...../...../...../.....

Messagerie :@.....

Inscription Année 2020-21 (mettre une croix)

Enseignements collectifs

Eveil Musical (5-6 ans - Gde section, CP)

Chorale (8-17 ans)

Orchestre

Ensemble de guitares

Atelier Accordéon Diatonique (Musique Trad)

Atelier Musiques Actuelles

Groupe Vocal adultes "Jazz Up"

Enseignements instrument

Accordéon

Chromatique

Diatonique

Batterie

Chant « Musiques actuelles »

Clarinette

Flûte

Guitare

Piano

Saxo

Trompette

Violon(celle)

DUREE DES COURS INDIVIDUELS

Débutants : 25 mn

2^{ème} année : 30mn

2^{ème} Cycle : 35 mn

+ Formation Musicale Obligatoire 1h si apprentissage d'un instrument.

DATES DES INSCRIPTIONS NOUVELLES EN SEPTEMBRE

Au forum des associations Salle Vézère Causse Saint Pantaléon

SEMAINE DE REPRISE DES COURS LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

T.S.V.P. →

ENGAGEMENT

A remplir par l'élève majeur ou son représentant légal s'il est mineur

Je soussigné(e) :

Responsable Légal NOM : Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

De l'Élève NOM : Prénom :

➤ **M'engage**

À payer les cours pour l'année scolaire 2020-21.

Aucun remboursement ne me sera fait sauf cas jugé exceptionnel par les membres du bureau, sur présentation d'un justificatif (ex : déménagement).

➤ **Autorise OUI NON**

l'EMIVC à utiliser les images (photos, vidéos) de l'élève susnommé prises lors des activités de l'Ecole de Musique, pour tout usage de communication propre à l'association.

NB : La suppression ponctuelle d'une photo sur le site Internet de l'EMICL peut être obtenue sur simple demande écrite du responsable légal.

➤ **Déclare avoir pris connaissance :**

- **que l'élève n'est pris en charge par les personnels de l'EMIVC que pendant la durée du cours.**
- **que la responsabilité des parents reste entière lors des déplacements, pendant l'attente avant et après le cours et pendant les auditions et les participations aux différents spectacles.**

Date et signature des responsables :/...../.....

Signature Manuscrite ou Numérique

L'adhésion familiale de 45€ donne droit à une réduction d'impôts de 66%.

(Un reçu au titre des dons vous est fourni par l'EMIVC)

Toutes les sommes que vous donneriez en sus pourront être reconnues comme des dons qui vous ouvriront droit à une réduction d'impôt au taux de 66 % selon les dispositions de l'article 200 du code général des impôts.

Vous pouvez transmettre cette information à votre entourage, puisque sans être adhérent à l'association, tous les donateurs pourront bénéficier de cette disposition fiscale.